

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Appel à la plus grande vigilance en période de fortes chaleurs et d'extrême sécheresse atmosphérique face au risque de feu de forêt

Le département de l'Aude connaît une vague de fortes chaleurs, couplée à un état de sécheresse atmosphérique exceptionnelle. Cette semaine, jeudi vendredi et samedi, seront les journées les plus chaudes et les températures maximales pourront dépasser les 40 degrés en journée.

La conjonction de ces paramètres météorologiques inhabituels à cette date constitue un facteur aggravant pour le risque de départ de feu.

Dans ce contexte, le Préfet de l'Aude a demandé au SDIS 11 de pré positionner des unités de lutte en vue de compléter le maillage territorial des centres de secours et de traiter rapidement les feux naissants.

Le préfet de l'Aude appelle donc la population en général et les professionnels de l'agriculture, des travaux publics et des collectivités en particulier à la plus grande vigilance face au risque de départ de feu.

Dans les zones d'espaces naturels, les travaux mécaniques avec usage d'appareils pouvant occasionner des étincelles ou le brûlage de déchets doivent être proscrits ces jours à hauts risques.

Il est par ailleurs formellement interdit de fumer en forêt, d'allumer feux de camp ou barbecue.

Enfin, il est formellement interdit de jeter son mégot depuis son véhicule.

En cas de départ de feu, alertez au plus vite le 18 ou 112

Nous aimons notre territoire, protégeons-le ensemble !

Contacts presse :

Service Communication Interministérielle

Dominique BLANC | Marlène ARCIZET

04 68 10 27 87 | 06 76 72 33 81 | 04 68 10 29 82

Mél : pref-communication@aude.gouv.fr